

Baye

Bulletin d'informations municipales

Janvier 2018

Numéro 27



Travaux
Réhabilitation
de la bibliothèque

P. 3

Les associations



P. 8

Vie scolaire :
Rentrée 2017/2018



P. 14

Portrait :
L'Amicale Laïque



*Meilleurs Vœux !
Bloavezh Mat !*



Sommaire

| | |
|----------------------|-------------|
| Associations | p. 3, 4 & 5 |
| Vie culturelle | p. 6 |
| Animations | p. 7 |
| Vie scolaire | p. 8 |
| Services municipaux | p. 9 |
| Vie communale | p. 10 |
| Travaux | p. 11 |
| Budget | p. 12 |
| Etat civil | p. 12 |
| Quimperlé Communauté | p. 13 |
| Portrait | p. 14 |
| L'Agenda | p. 15 |
| Pense Baye | p. 16 |

Directeur de la publication :
Philippe Le Ténier

Comité de rédaction :
P. Le Ténier, E. Cottier,
C. Edelin, P. Bozec, L. Dérédel

Conception et réalisation :
ART Communication
Quimperlé Tél. 02 98 96 26 00

Bayoises, Bayois,

L'année 2017 a été l'année d'un bouleversement du paysage politique. Les résultats des élections, tant présidentielle que législatives, ont démontré la volonté farouche des Français de vouloir une autre approche du monde politique pour satisfaire leurs attentes. Nous ne pouvons qu'espérer une suite heureuse dans les faits.



Les objectifs de l'équipe municipale pour cette année passée étaient la continuité dans l'entretien des bâtiments communaux et l'ouverture aux nouvelles technologies pour les enfants de l'école.

Nos investissements se sont donc matérialisés par des travaux de ravalement, de rénovation de sol et de remplacements de portes à l'école, un renouvellement des fenêtres aux services techniques.

Nous avons équipé deux classes, CE1/CE2 et CM1/CM2, de matériel numérique afin de permettre aux enseignantes et aux enfants de bénéficier d'outils pédagogiques performants et interactifs. Je remercie la sénatrice Madame Maryvonne BLONDIN pour son aide financière dans l'acquisition de ce matériel.

Le projet de réhabilitation du bâtiment de la bibliothèque en partenariat avec le bailleur social l'OPAC est entré dans sa phase « appel d'offres » en cette fin d'année. La médiathèque deviendra, je le souhaite ardemment, un haut lieu de développement culturel et de sociabilité. De plus ce projet permettra de faire revivre un bâtiment communal historique, dont l'étage n'a plus été occupé depuis plus de 50 ans.

Je vous invite à découvrir dans cette publication du journal municipal, réalisée par le comité de rédaction, les différents événements et informations ayant marqué notre commune lors de cette année écoulée.

Je vous souhaite, avec beaucoup d'espoir, une belle et heureuse année 2018. Quelle soit remplie de paix et de bonheur !

BONNE ANNEE 2018
Philippe Le Ténier
Maire

Beiazeded, Beiz,

Ar bloavezh 2017 a oa bet ur bloavezh ma oa bet eilpennet bed ar politikerezh. Disoc'hoù an dilennadegoù, ken evit dilenn prezidant ar Republik, ken evit dilenn ar gannaded, o doa diskouezet ar c'hoant bras-bras a zo gant ar Frañsizien da welet un doare all a-berzh bed ar politikerezh d'ober ar pezh emaint o c'hortoz. Emichañs e vo mat an traoù da-heul er fedoù.

Palioù skipailh an ti-kêr evit ar bloavezh tremenet e oa kenderc'hel da gempenn savadurioù ar gumun ha kregiñ da ginnig an teknologiezhioù nevez da vugale ar skolioù.

Talvezet o deus hor postadurioù argant eta evit labourioù da gempenn an talbennoù, reneveziñ al leurioù ha cheñch an dorioù er skol, ha da adneveziñ ar prenestroù er servijoù teknikel.

Aveet hor boa daou glas, KD1/KD2 ha KD1/KD2, gant dafar niverel evit ma c'hallio ar skolaerzed hag ar vugale tennañ o mad eus binvioù pedagogel efedus hag etreoberiat. Lavaret a ran trugarez d'an itron senedourez Maryvonne Blondin evit he skoazell argant da brenañ an dafar-se.

Boulc'het e oa bet mare « galv da ginnigoù » ar raktres evit adkempenn savadur al levraoueg e kenlabour gant ar feurmer sokial, OPTS*, e fin ar bloavezh. Dont a raio al levraoueg, emichañs, da vezañ ul lec'h da ziorren ar sevenadur ha da skoulmañ darempredoù sokial. Ouzhpenn-se e c'hallimp, gant ar raktres-se, lakaat unan eus savadurioù istorel ar gumun da adveañ ; ouzhpenn 50 vloaz zo ne oa tra ebet ennañ.

Pediñ a ran ac'hanoc'h da lenn er c'hannadig-kêr-mañ, savet gant ar poellgor skridaozañ, petra eo an darvoudoù hag ar c'heleier a bep seurt a oa bet en hor c'humun e-pad ar bloaz tremenet.

Hetiñ a ran deoc'h, a-zevri-bev, ur bloavezh mat-kaer e 2018. Ra vo leun a beoc'h hag a euvad !

BLOAVEZH MAT E 2018
Philippe Le Ténier
Maer

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'association des Parents d'Elèves de l'école de Baye, est une association qui s'occupe d'organiser des manifestations, ventes, repas, collecte de papier... dont les bénéficiaires servent à financer les différents projets et sorties de l'école. L'association compte quasiment 30 membres actifs.

Depuis la rentrée scolaire, l'APE a organisé son traditionnel repas de rentrée début octobre.

Une vente d'objets personnalisés avec les dessins des enfants est en cours, ainsi que les préparatifs pour la vente de sapins début décembre.

Cette année l'APE a décidé d'offrir, en plus du goûter de Noël (avec la venue du Père-Noël), un spectacle de magie pour tous les élèves de l'école.

La vente des photos de classe et des portraits se déroulera au printemps.

L'année scolaire s'achèvera par la kermesse le 9 juin.

Composition du bureau :

Présidente : Charlotte Kerdalhe

Vice-Présidente : Virginie Le Garrec

Secrétaire : Morgane Naour, vice-Secrétaire : Gwendoline Grondin

Trésorière : Claire Louarn, vice-Trésorière : Marlène Caillea.

COMITÉ DES FÊTES

Le rôle du comité est de proposer des animations. En 2017, deux concours de belote ont été organisés les 18 mars et 18 novembre où nous avons 28 équipes. Un concert peut aussi avoir lieu.



Le comité des fêtes organise surtout le téléthon début décembre (distribution de viennoiseries, vente et repas de crêpes) et la fête des chevaux de Baye qui le 25 juin a regroupé environ 80 équidés et s'est terminée par un repas "crêpes".

Il s'investit depuis quelques années aussi dans le marché de Noël organisé par la municipalité.

Composition du bureau :

Présidente : Annie Christien

Vice-présidente : Colette David

Trésorier : Jacky Cottier

Secrétaire : Viviane Cloarec

et 8 autres membres.

LIONS CLUB

« L'on ne va pas bien loin si l'on ne fait pas quelque chose pour quelqu'un d'autre.. » Pensée de Melvin Jones fondateur du Lionisme en 1917.

100 ans plus tard 1 400 000 lions dans tous les pays du monde suivent sa devise : « We serve » Nous Servons.

Nous œuvrons et agissons pour apporter soutien et réponses aux défis mondiaux que sont la vue, la lutte contre la faim, l'environnement, le cancer infantile et le diabète.

Le lions club Quimperlé-Pays de Quimperlé, crée en 1996 et dont le nouveau fanion est ici présenté sera présent en décembre pour le Téléthon au 36.37, recueil de dons et le 9 vente de peluches, en mars vente de roses pour Rêves de clowns dans les hôpitaux, en mai vente de muguet pour la SNSM et nos anciens et autres actions....

Site lions international : <http://www.lionsclubs.org/FR/>

Composition du bureau :

Présidente : Marie Pierre Donzel de Mellac

Secrétaire : Muriel Quemener de Quimperlé

Trésorier : Marie Ange Marc de Baye



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque dont vous retrouverez le portrait en fin de bulletin, propose des activités musicales au travers des cours d'accordéon et de guitare, de groupes de chant populaire avec « Les Copains d'Accords » ou plus traditionnel avec « Bigornoz » d'atelier de danse bretonne. D'autres activités comme l'atelier cartonnage et encadrement et le groupe de marche « l'échappée Baye » complètent le périmètre.

Une adhésion de 20 € (27 € pour la danse bretonne) ouvre la possibilité de faire un ou plusieurs ateliers.

L'Amicale Laïque invite la population lors de l'organisation de Fest Noz, de concert à la salle polyvalente. L'animation de la fête de la musique est également l'occasion de se retrouver.

Contact : amicalelaiquedebaye@gmail.com ou au n° 02.98.96.83.97.

Composition du bureau :

Présidente : Sylviane Oury.

Vice-présidente : Claudie Lostanlen.

Trésorier : Claude Quéro

Secrétaire : Annick Clémence.

Secrétaire adjointe : Marie-Françoise Guilloux.

ASSOCIATIONS

AS BAYE

L'AS Baye compte 83 licenciés répartis en 2 équipes seniors évoluant en 1^{ère} et 3^{ème} division de district et 27 enfants de 6 à 13 ans en entente avec nos voisins des Coquelicots du Trévoux.

Bénévoles, joueurs, vous habitez Baye et vous voulez vous investir dans la vie de notre club n'hésitez plus et rejoignez-nous.

L'AS Baye vous souhaite une bonne année 2018.

Contact : 06 22 67 11 33.

Composition du bureau :

Président : Melaine Le Pennec

Vice-Président : Lionel SELLIN

Trésorière : Gisèle Bourhis

Secrétaire : Jean-Yves Queffelec

Membres : Jeannette Gourvellec, Fabrice Le Danvic, Stéphane Tonner, Fabien Herledan, Dimitri Sellin.



LÉVRIERS DE CORNOUAILLE



Notre association regroupe des passionnés de lévriers ou chiens apparentés, notre cynodrome est seulement dédié à l'entraînement en « racing » (course en anneau), différents types de lévriers s'y côtoient : Whippet, Saluki, Barzoï, Afghan, Azawakh, Galgo etc.... Dans une ambiance détendue et amicale pour les chiens comme pour les propriétaires, chaque chien peut courir à son rythme suivant son âge et ses capacités. Le public peut venir assister gratuitement aux entraînements qui ont lieu chaque dimanche à partir de 14h30 d'avril à octobre.

Ouverture de la prochaine saison prévue le dimanche 1^{er} avril 2018.

Plus d'infos sont disponibles sur notre blog :

<http://les-levriers-de-cornouaille.blogspot.fr> ou notre Facebook.

Composition du bureau :

Président : Philippe Teffo

Trésorier : Michel Cadic

Secrétaire : Elisabeth Teffo

Membres : Georges Prost, Thérèse Guyonvarch, Yvette Christien.

LES ÉCURIES DE LOCQUILLEC

Les différentes activités de l'association consistent à assister Perrine et Thierry MAREC, propriétaires des écuries, dans l'organisation de rencontres équestres diverses (challenge interne et concours officiels de sauts d'obstacles, journées portes ouvertes, bénédiction des chevaux lors de la Saint Eloi à Baye, etc...). Les bénéfices récoltés lors de ces différentes manifestations permettent le financement d'achat de matériel ou d'équipements dont l'ensemble des cavaliers et membres de l'association peuvent ensuite profiter, pour pratiquer l'équitation dans les meilleures conditions possibles.

L'association des écuries de Locquillec participe à l'organisation de challenges internes (concours de sauts d'obstacles et concours Equifun). Des concours officiels sont également organisés sur place. En fonction des résultats sur l'année, quelques cavaliers pourront participer aux championnats de France de Lamotte Beuvron, du 20 au 29 juillet 2018.

Lors de toutes ces manifestations, tous les cavaliers, leur

famille, ainsi que les propriétaires de chevaux en pension aux écuries sont les bienvenus.

Composition du bureau :

Président : Jean-Claude Moëlo

Vice-Présidente : Elodie le Coupannec

Secrétaire : Alexandra Ollivier

Secrétaire adjointe : Jennifer Marx

Trésorière : Marie-Claire Kerlan

Trésorier adjoint : Cédric Marx

Membres d'honneur : Perrine Marec et Thierry Marec



ASSOCIATION " BRO DUIG "

L'association a été créée en mai 1978 sous la direction de Daniel Miniou et Alain Péron.

Son but était de collecter les traditions populaires (musiques, chants et danses) du « Pays Duig » (costume noir des hommes) ce qui correspond en gros aux pays de Bannalec, Le Trévoux, Saint-Thurien, Scaër, Querrien et Quimperlé, Mellac, Baye...

Auparavant Jean-Louis Le Vallégant et Daniel Miniou avaient déjà rencontré de nombreux anciens parmi lesquels Auguste Salaun, Bertrand Tanguy, Japy Youen Péron, figures bien connues de Bannalec ainsi que Julot Le Ny de Quimperlé. Quelques chanteuses leur ont aussi communiqué leur savoir : Louise Traouen de Saint-Thurien, Marie Lamande, Marie Le Vallégant et Hélène Gloanec de Bannalec.

Avec le résultat de ce collectage Jean-Louis Le Vallégant et Daniel Miniou, avec le concours de Roland Péron ont réalisé un disque retraçant une journée de noces en pays de Bannalec (N'Droïad Fest).

En janvier 2017, dans le cadre du festival Taol Kurun, nous avons organisé une causerie en breton, une quinzaine de personnes, à la bibliothèque de Baye, en partenariat avec la commune.

Au printemps 2017 nous avons, avec l'Association « Ti Ar Vro Bro Kemperle » à laquelle nous sommes adhérent, et la participation de la commune de Baye, pris en charge l'organisation de la Fête de la Bretagne, avec animation du bourg le matin, marché artisanal et Fest Deiz l'après-midi.

Depuis 2016, Un couple de sonneur de Bro Duig ouvre le défilé des lampions pour le marché de Noël de Baye.

Composition du bureau :

Président : Daniel Miniou

Vice-Présidence : Chantal Coiffec Sourbe

Secrétaire : Alain Péron

Trésorière : Nelly Le Doze

FNACA



Le comité bayois de la FNACA a pour objectif d'entretenir les liens de solidarité et d'amitié entre les anciens militaires mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie, de sauvegarder leurs droits moraux et financiers et d'œuvrer en faveur de la paix.

Il se veut également d'entretenir les meilleures relations avec les autres associations d'anciens combattants en Afrique du Nord en constituant un FRONT UNI.

La FNACA est une association hors de tout parti politique. Ces membres bayois invitent la jeunesse, notamment les écoliers et leurs parents à les rejoindre afin d'assurer une continuité pour honorer le devoir de mémoire que nous devons, à tous ceux qui ont payé de leur vie, notre liberté et la paix.

Composition du bureau :

Président : Jo Le Gallic

Secrétaire : Robert Guillou

Trésorier : Henri Mahé

Porte-drapeaux : Maurice Le Goc et Roger Le Corne.

ADMR

L'ADMR de Baye accompagne et soutient les familles et les personnes depuis de nombreuses années. Se faire aider à certains moments de la vie peut être d'un grand soulagement.



- Vous êtes confronté(e) à des changements au sein de votre famille : maladie, hospitalisation, grossesse difficile, naissance, rupture familiale. Pour chaque situation, l'ADMR a des solutions.

- Faire garder vos enfants dans leur environnement familial, les savoir à la maison quand ils sont malades, éviter les déplacements quotidiens... ce sont les avantages de la garde à domicile.

- Nous accompagnons également les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap, dans les actes de la vie quotidienne (aide aux repas, entretien du logement...).

- Que ce soit pour réaliser votre ménage, votre repassage ou vous aider dans les démarches administratives, des salariés compétents et attentifs sont à vos côtés. Parce que l'humain est au cœur de nos métiers !

L'antenne ADMR de Baye a rejoint l'association ADMR des Trois Rivières le 1^{er} janvier 2016, dont le siège social est situé Le Moulin d'Argent 29300 Tréméven.

Ses bureaux sont maintenant installés dans les locaux de la mairie de Baye.

Téléphone : 02 98 96 81 97

Composition du bureau :

Vice Présidente : Annick Havis

Secrétaire : Antoinette Ulvé

Trésorier : Le Tenier Nadine

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h à 13h (sauf le mercredi)

VIE CULTURELLE



Tout au long de l'année, l'adjointe à la culture Magali Kervagoret s'est évertuée à animer la salle du conseil en offrant au public des expositions diverses et variées telles que :

EXPOSITIONS A LA MAIRIE

L'Exposition des dessins d'enfants réalisés dans le cadre du marché de Noël du 9 au 31 janvier.

Le 3^{ème} printemps des artistes Bayois du 20 au 21 avril.

L'exposition de Marcel Gloanec photographe animalier, en juin.



L'exposition de "Been" (art recyclé) en juillet.

L'exposition des œuvres « De Luz Inocencio » Artiste Peintre d'origine espagnol, en août et septembre.

BIBLIOTHÈQUE

Votre Bibliothèque a été déménagée début septembre dans la nouvelle classe. Elle accueille et accueillera le public tout au long des travaux de la nouvelle médiathèque.

Horaires : mercredi 11h-12h
Jeudi 18h-19h
Dimanche 10h30 à 12h



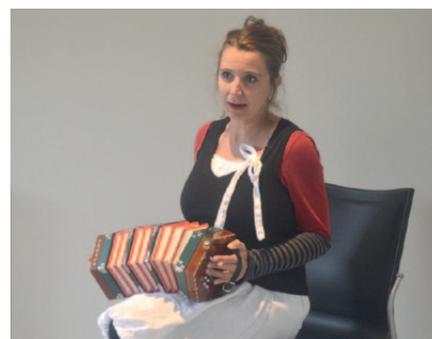
ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES

Des navettes gratuites ont également été mises en place pour permettre aux bayois de découvrir des spectacles ou expositions en dehors de notre commune. Ce fut le cas, à l'occasion du Festival des Rias, avec l'organisation d'un départ du bourg à 11h30 et retour vers 16h50 (TBK) le 30 août pour assister à deux spectacles sur la commune de Riec et sur le site de Tremor, puis le 20 septembre, pour se rendre à Landerneau à l'occasion de l'exposition « Picasso », aux capucins.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Pour les Journées du patrimoine du 16 et 17 septembre, une visite de l'église à partir de 14h00 suivie d'un spectacle de Christèle Pimenta à 17h00 devant la mairie ont été organisés.



ANIMATIONS

Cette année encore la commune de Baye, a orienté ses animations vers la création d'un échange entre habitants d'une même commune toute génération confondue.

Repas des aînés
Le 21 octobre.



Toutes les expositions et animations sont annoncées sur le site de la mairie. N'hésitez pas à vous connecter : <http://www.baye.fr>

Marché de Noël
Le 16 décembre 2016



Vide grenier à l'américaine
Le 10 septembre



Pique-nique Citoyen
Le 27 août à midi.



FÊTE DE LA SCIENCE

Après Trégunc (2014), Guidel (2015), Scaër (2016) et Moëlan (2017), FutureScan Association (FSA / Cornouaille), APM-Mars Society (Paris), Société Astronomique de France (SAF / Brest) organisent, à Baye du 12 au 15 octobre 2018 à la salle polyvalente, « Expo-Mars » : une manifestation scientifique de haut niveau grand public et scolaires dédiée au spatial.

L'objectif de cette manifestation est de faire connaître l'utilisation du spatial - qui aborde physique, chimie, biologie, astrophysique, sociologie, psychologie, ergonomie, cultures... - pour participer à la diffusion de la culture scientifique auprès d'un large public adulte et scolaire, et subséquemment, susciter des vocations dans des filières techniques et scientifiques, notamment pour des enfants et adolescents qui n'y songeraient guère.



L'exposition comprendra des supports pédagogiques sur la préparation des voyages et l'arrivée de l'homme sur la planète Mars, des maquettes de bases martiennes (1^{ère} et 2^{ème} générations), des Engins de Reconnaissance de Parois (ERP). Casque, respirateur, combinaison spatiale de simulation, boots, gants... : autant d'équipements de spationautes qui pourront être essayés par les visiteurs. Trois conférences et cinq films viendront illustrer et animer cette exposition.



Une « avant-première » sera offerte aux habitants de la commune (et voisins) le samedi 20 janvier 2018 à 17h30, en Mairie, « Rock and Stars », Voyage exploratoire musical et spatial (50 mn), accessible en famille (à partir de 9 ans).

RENTÉE SCOLAIRE 2017/2018

Effectifs pour l'année 2017 / 2018 :

117 élèves inscrits à Baye pour la rentrée, répartis en 5 classes :

15 élèves en petites sections (TPS et PS) avec Mme FER

25 élèves en moyenne et grande sections (MS et GS) avec Mme SOUFFEZ

21 élèves en CP avec Mme TANNEAU

25 élèves en CE1 et CE2 avec Mme RIOU

31 élèves en CM1 et CM2 avec Mme PELLETER

Atelier « chasse au gaspillage et consommer responsable »

Une opération soutenue par Quimperlé Communauté est proposée aux élèves de CM1/CM2, en atelier et à tous les enfants qui fréquentent la cantine, pour les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

Sous forme de 5 ateliers animés par Charlotte Frigout de l'association « Aux goûts du jour », les élèves découvrent l'importance du choix de son alimentation et discutent sous forme de petits débats.

Les thèmes de ces ateliers :

- 1- éducation au goût (focus sur les légumes)
- 2- savoir acheter, savoir manger
- 3- alimentation et dérèglement climatique
- 4- gaspillage alimentaire (atelier cuisine des restes)
- 5- atelier débat avec parents et enseignants avec proposition par les enfants sur les actions qui peuvent être mises en place.

En parallèle, tous les enfants mettent en application la chasse au gaspillage, à la cantine, en essayant de se servir de la juste quantité en fonction de son appétit. A la fin du repas, chacun trie ses déchets et ceux-ci sont pesés.



Le Laboratoire LABOCEA accompagne également Christine et Nathalie en cuisine dans cette démarche.

Utilisation du numérique à l'école

Annoncé le 7 mai 2015, le plan numérique est progressivement déployé au plan national depuis la rentrée 2015 pour que la jeunesse soit de plain-pied dans le monde numérique. Si la priorité de l'Éducation nationale porte sur les apprentissages fondamentaux - lire, écrire, parler correctement la langue française, compter, calculer - l'école doit également donner à chaque enfant les clés pour réussir dans une société irriguée par le numérique.

Depuis cette année scolaire, les enseignantes des



classes de CE1 et 2 et CM1 et 2 bénéficient de ces nouveaux outils pédagogiques. Des vidéoprojecteurs interactifs ont été installés dans ces classes. Au quotidien, les enseignantes utilisent cet outil pour projeter les documents pédagogiques sur lesquels travaillent les élèves. Des recherches ponctuelles sur internet peuvent également être faites directement. Cet outil favorise le travail collectif, les interactions entre les élèves et avec l'enseignante. Les apprentissages sont ainsi rendus plus vivants. Les cours sont plus facilement étoffés de photos, vidéos pour notamment les cours de sciences, histoire, géographie ou encore instruction civique.

Projet éducatif pour les CM2

En 2017-2018, l'Assemblée nationale et le ministère de l'Éducation, organisent conjointement la 22^e édition du Parlement des enfants. S'adressant depuis 1994 aux élèves de CM2, Le Parlement des enfants permet aux écoliers, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le rôle du législateur lors d'un travail en classe réalisé durant une partie de l'année scolaire.

Cette année, les classes retenues, dont celle de l'école de Baye, doivent rédiger une proposition de loi de leur choix sur le thème : « La protection de la biodiversité » L'érosion de la biodiversité sur terre et dans les océans est aujourd'hui au cœur de toutes les préoccupations. L'examen de ce thème devrait permettre aux enseignants de sensibiliser les élèves sur l'importance d'un écosystème varié pour l'Homme, mais aussi de ses responsabilités, en abordant les causes de cette érosion et la recherche de bonnes pratiques visant au rétablissement d'une relation harmonieuse avec son environnement.

A l'occasion de la préparation de ce concours, Monsieur Balanant, député, interviendra dans la classe.

Ce projet comprendra le texte de proposition de loi, qui devra contenir 4 articles et un second texte dans lequel les élèves argumenteront pour justifier de l'intérêt et de l'importance de leur proposition de loi.

Il s'agit d'un travail global qui va conduire la classe à aborder le sujet de la biodiversité dans différentes matières afin de bien connaître le sujet et écrire le meilleur projet. La classe qui aura écrit le meilleur projet de loi gagnera une visite de l'assemblée nationale à Paris.

SERVICES MUNICIPAUX



Lydia répond au téléphone



Rencontre hebdomadaire avec la directrice de l'école



Suivi de dossier avec Sylvie

Les Services municipaux à votre écoute !

La mairie avec son Service Administratif est l'institution la plus proche de la population et est la porte d'entrée de la commune.

C'est un appui pour tous les problèmes ou questions du quotidien.

Elle s'attache à accompagner chaque citoyen dans ses démarches et à répondre aux questions administratives et de la vie quotidienne.

Le Service Administratif apporte un support stratégique et opérationnel aux élus dans la définition des politiques publiques et dans leurs conditions de mise en œuvre.

Il supervise et coordonne les moyens humains matériels et financiers afin de mettre en œuvre ces politiques.

Il représente le Maire et la collectivité auprès de l'environnement interne et externe.

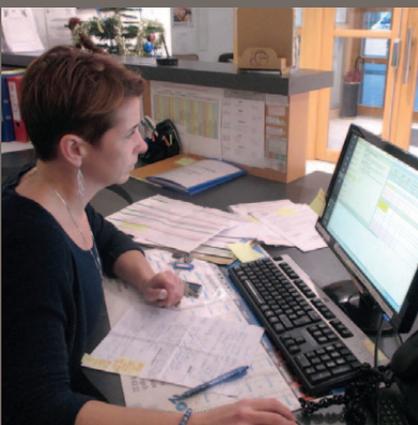
Dans notre commune, ce Service Administratif est sous la responsabilité de la Directrice Générale des services : Sylvie Coroller qui met en œuvre, sous les orientations des élus, les politiques déclinées par l'équipe municipale.

Elle organise les services de la commune, élabore le budget et gère les ressources humaines.

Fonctionnaire de la fonction publique territoriale, la DGS est une collaboratrice directe du maire.

Secondée par Lydia, leurs tâches sont variées : suivi du budget, rédaction de documents administratifs ou techniques, mise à jour des listes électorales et surtout, accueil des habitants.

RENCONTRE AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX



Suivi de tâches administratives



Séance de travail avec la 1^{ère} adjointe

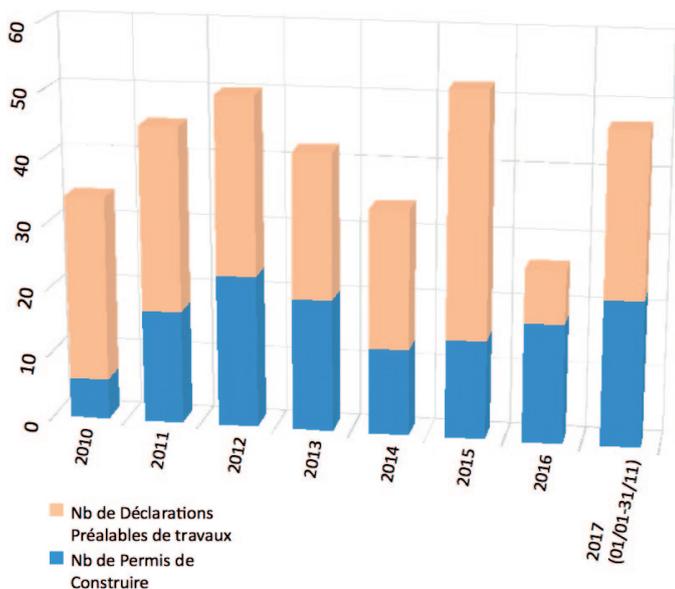


Point avec les services techniques

VIE COMMUNALE

PERMIS DE CONSTRUIRE

En 2017, notre commune poursuit sa dynamique croissante avec 22 permis de construire et 25 demandes préalables de travaux.



LOTISSEMENTS EN COURS

Les programmes actuels sur notre commune : **Ar-Stelleg**, route de Quimperlé est maintenant terminé.



Parc-Ar-Groassant, issu d'un partenariat avec l'OPAC, avec 15 lots libres de constructeurs, 6 lots en accession à la propriété et un collectif de 8 logements est également en cours d'achèvement. Tous les lots ont trouvé acquéreur.

Ti-Bleuenn, avec 9 lots. Ce lotissement est également en cours d'achèvement.

Prat Mach, avec 14 lots est en cours de viabilisation. Tous les lots ont également trouvés preneur.

PROJET 2018

Le projet de réhabilitation de l'immeuble accueillant la bibliothèque, en médiathèque au rez de chaussée sur près de 120 m² est dans sa phase d'appel d'offres et verra le jour sur l'année 2018. A l'étage de cet immeuble, 3 logements locatifs vont être aménagés et gérés par l'OPAC.



DÉMARCHE ECO-CITOYENNE

Pour l'année scolaire en cours, un groupe de 5 jeunes scolarisés à l'IME de Quimperlé en partenariat avec notre commune intervient chaque mercredi matin sur les chantiers espaces verts de la commune : désherbage, plantation, taille.

Leur mission : entretenir les espaces verts de manière naturelle et appréhender des démarches comme l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

Bravo à ces jeunes et à Sylvie Coroller, porteuse de cette démarche éco-citoyenne.



ENTRETIEN DU STADE

La commune a mis en place un contrat d'entretien pour les pelouses du stade avec la société FRAVAL Paysage. Celle-ci en assure la tonte, la scarification et la fertilisation.

INCIVILITÉS

De trop nombreuses dégradations sont constatées sur les infrastructures de notre commune, en particulier au stade. La vigilance accrue de tous peut nous aider à préserver nos infrastructures et le travail de nos agents municipaux, ainsi que celui des bénévoles du club.



ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



Mise en place d'une clôture autour de la réserve incendie de Locquillec pour la sécuriser.



Mise en sécurisation de l'entrée du bourg, route de Quimperlé, par une nouvelle signalisation.



Remplacement partiel des panneaux de signalisation aux entrées de la commune.



Pose d'un miroir pour sécuriser la sortie du parking Kreiz-Ar-Vor.



Installation d'une borne de charge pour voiture électrique, place Saint Eloi.

Réfection de la voirie à la Croix du Leing sur 600 mètres en direction de Quimperlé.



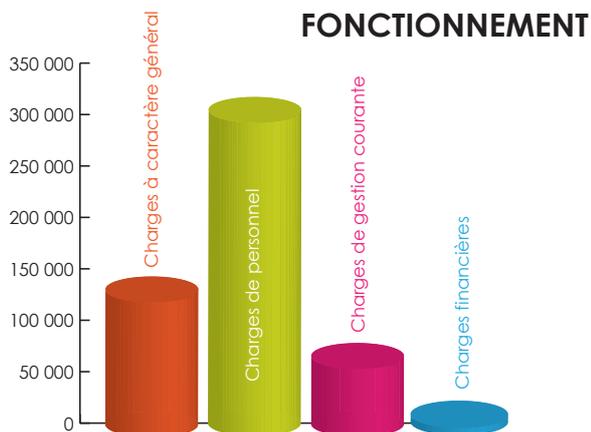
Sécurisation de la sortie de l'école avec pose de barrière.



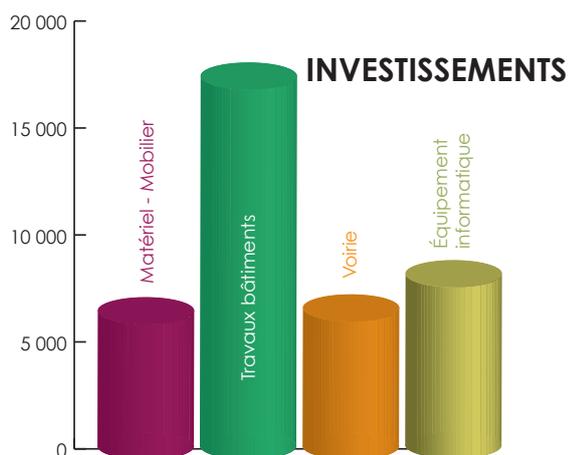
Aménagement et embellissement des parterres du parking de Kreiz Ar Vor.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Etat du compte administratif au 27 novembre par rapport au budget primitif voté en mars 2017 :



| Poste | Budget primitif | Réalisé au 27/11/17 | Soit en % |
|-----------------------------|-----------------|---------------------|-----------|
| Charges à caractère général | 181 020 € | 146 524 € | 81 % |
| Charges de personnel | 367 038 € | 300 991 € | 82 % |
| Charges de gestion courante | 77 800 € | 69 117 € | 89 % |
| Charges financières | 26 100 € | 11 329 € | 43 % |



| Poste | Budget primitif | Réalisé au 27/11/17 | Soit en % |
|-------------------------|-----------------|---------------------|-----------|
| Matériel - mobilier | 6 900 € | 6 575 € | 95 % |
| Travaux et bâtiments | 19 000 € | 17 254 € | 91 % |
| Voirie | 26 700 € | 6 325 € | 24 % |
| Équipement informatique | 8 500 € | 7 730 € | 91 % |

ETAT CIVIL

Arrêté au 15/12/2017

NAISSANCES (16)

Thibault LHYVER, le 25 janvier
 Nina BEVAN, le 10 février
 Salomé LE BLOA, le 3 avril
 Lyam LE CUNFF, le 20 mai
 Manon LE DOZE, le 1^{er} juillet
 Méridine RIOU, le 11 juillet
 Ethan COUSQUER, le 12 juillet
 Léna COULLIOU, le 19 juillet
 Lola BILLARD, le 6 août
 Andréa MOUNIER, le 11 août
 Maïna ROBILLARD, le 7 septembre
 Kyméo MARCHAND, le 27 septembre
 Diboan LAONET, le 12 octobre
 Owen ROYANT, le 31 octobre
 Youenn PRIGENT, le 6 novembre
 Naïa GLOANEC, le 24 novembre

DÉCÈS (15)

Germaine LE PENNEC née MARZIN, le 28 juillet 2016 (régularisation)
 Jean GLOANEC, le 5 janvier
 Françoise LE QUELLEC, née LE DORZ, le 20 janvier
 Louis MAGRE, le 1^{er} février
 Lucien JEGOU, le 16 mars
 Josette ROY, née LANDREIN, le 16 avril
 Louis LOURGOUILLOUX, le 20 avril
 Marie-Béatrice MIRNIK, née GICQUAIRE, le 27 avril
 Thomas COUSYN, le 23 mai
 Maurice GLOANEC, le 28 mai
 Laurent NAVINER, le 19 juillet
 Marie-Yvonne LE HIRESS, née PENDELLIOU, le 28 août
 Isabelle LANSARD, née LE BRAS, le 7 octobre
 Jean-Pierre BOURVIC, le 8 octobre
 André BRINON, le 6 décembre
 Jacqueline DEZ, née LEPAGE, le 13 décembre

MARIAGES (4)

Sandrine LE CRUGUEL et Christophe PICHON, le 6 mai
 Lubja WELLMANN et Adrien LE NAOUR, le 20 mai
 Elisabeth LE BRAS et Christophe BEUVARD, le 23 juin
 Angélique LE DEVEHAT et Guillaume MOUNIER, le 24 juin

TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 prévoit un certain nombre de transferts de compétences des communes aux communautés dès le 1er janvier 2017, soit à titre obligatoire, soit à titre optionnel selon un calendrier.

Qu'est-ce qu'une compétence ?

Elle peut être définie comme un champ d'action publique dans lequel une personne publique est habilitée à intervenir de par la loi ou ses statuts. En vertu du principe d'exclusivité, une communauté est compétente dans un domaine en lieu et place de ses communes membres.

Une prise de compétence passe par la délibération du conseil communautaire et la délibération des conseils municipaux. Le transfert sera acté uniquement s'il recueille l'avis favorable du conseil communautaire et de deux tiers des communes représentant la moitié de la population.

Pour les compétences obligatoires, le transfert est automatique. Au titre des compétences obligatoires, on retrouve les groupes suivants :

- Aménagement de l'espace communautaire, avec le schéma de cohérence territoriale, le plan local d'urbanisme et le document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, la création et réalisation de zones d'aménagements concertées d'intérêt communautaire, l'organisation de la mobilité.
- Equilibre social de l'habitat, avec le programme local de l'habitat, la politique du logement d'intérêt communautaire, les actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire, la gestion des réserves foncières, les actions en faveur du logement des personnes défavorisées, l'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
- Politique de la ville, avec l'élaboration du diagnostic du territoire et la définition des orientations du contrat de ville, l'animation et la coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Calendrier des dates clés de transfert des compétences vers la communauté :

| | |
|---|------|
| Tourisme | 2012 |
| Collecte des déchets | 2010 |
| Accueil des gens du voyage | 2017 |
| Zones d'activités | 2017 |
| Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) | 2018 |
| PLUI | 2018 |
| Eau | 2019 |
| Assainissement | 2019 |

Pour les compétences optionnelles, la communauté d'agglomération exerce, au lieu et place des communes, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences relevant des groupes suivants :

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire, avec notamment la gestion d'un Point d'Accès au Droit (PAD)
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Plus d'information sur :

<http://www.quimperle-communauté.bzh/La-Communauté/Nos-compétences>

TBK : NOUVELLE LIGNE SCOLAIRE

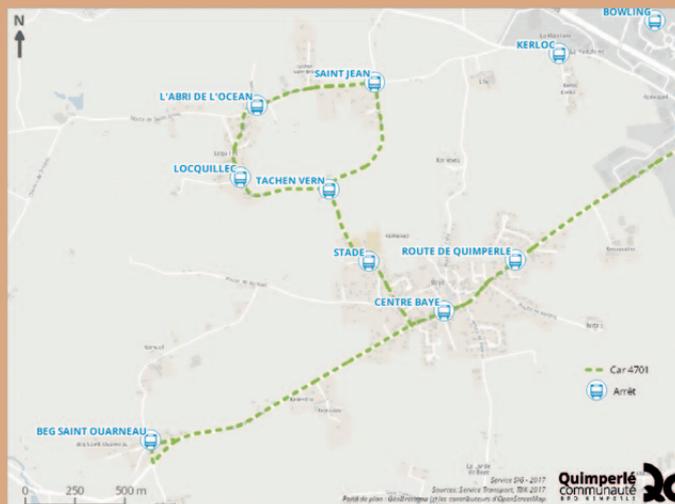
Suite à la demande de riverains, un nouvel arrêt a été créé pour une année à Beg St Ouarneau. Celui-ci permet aux enfants des secteurs de Garzerin, Kerlouret, Kerhuel et Beg St Ouarneau de bénéficier également du transport collectif. Pour pérenniser dans le temps ce circuit, il est absolument nécessaire d'avoir une fréquentation régulière.

Aller

7h11 : Beg St Ouarneau
7h18 : St Jean
7h19 : L'abri de l'Océan
7h21 : Locquillec
7h23 : Le Stade
7h25 : Baye bourg
7h26 : Route de Quimperlé

Retour

17h25 : Kerbertrand
17h29 : Route de Quimperlé
17h30 : Baye centre
17h31 : Le Stade
17h32 : Tachen Vern
17h33 : Locquillec
17h35 : L'abri de l'océan
17h36 : St Jean
17h43 : Beg St Ouarneau





L'Amicale Laïque

Petit historique de l'association

Par déclaration à la préfecture en date du 20 octobre 2001, l'Amicale Laïque de Baye est officiellement reconnue le 17 novembre de la même année (parution au Journal officiel) avec pour objet : « Promouvoir les loisirs et la culture au sein de la commune de Baye ».

Dès janvier 2002, débutèrent les trois premières activités, à savoir : dessin et peinture, petite randonnée puis musique et chant. Déjà, à cette période les animateurs étaient tous et toutes des bénévoles. Puis, en septembre 2002, quatre nouvelles activités sont proposées à qui veut bien y adhérer : flûte irlandaise, guitare folk, accordéon et musique traditionnelle...

Un peu plus tard ce sera un groupe vocal, du tennis de table, de la danse bretonne, puis plus récemment une activité cartonnage et encadrement.

La plupart des activités sont bien accueillies et affichent une fréquentation régulière.

D'autre part, les différents spectacles et fest-noz organisés par l'équipe des premiers dirigeants rencontrent une affluence certaine pour notre petite commune. Nous en profitons pour rendre hommage à tous ces amicalistes fondateurs et les remercier pour leur engagement et leurs compétences (sans oublier les présidents David Anfray et Jacqueline Nuiouet).

L'amicale laïque affirme aussi son aide et son soutien à l'école publique par sa participation financière comme lors du voyage en Dordogne pour deux sections scolaires en juin 2014, ou comme pour l'achat d'une structure de jeux de plein-air en juin 2016...



Certaines activités ont disparu, d'autres ont pris leurs places, mais, 15 ans après, une nouvelle équipe, élue depuis 1 an, entend bien travailler dans la même direction pour continuer à tisser des liens entre Bayois(es) et animer bénévolement la vie locale.

L'association compte maintenant 7 activités :

L'accordéon : Claudie Lostanlen et Christine Deville encadrent les 2 différents niveaux, le mercredi après-midi.

La guitare : Claude Quéro anime deux niveaux le mercredi après-midi de 16h30 à 19h00. L'activité fête ses 15 ans !

Le cartonnage et l'encadrement avec Claudette Gatepaille le jeudi après-midi.

La danse Bretonne avec Marcel Dréo le lundi soir.

Le groupe vocal « Les Copains d'Accords » : chœur mixte (dirigé par Jean-Pierre Couïc) qui interprète principalement de la chanson populaire.

Bigornoz : Groupe de musique traditionnelle, avec accordéon, guitares et chanteurs, anime des festou noz.

La marche « l'échappée Baye » : Alain Riou organise des randonnées un dimanche matin sur deux.

Tous les animateurs sont bénévoles ce qui permet de proposer une adhésion de 20 € (27 € pour la danse bretonne) qui ouvre la possibilité de faire un ou plusieurs ateliers.



JANVIER

12 janvier : Vœux du maire - Salle polyvalente.

12 janvier : FEST NOZ traditionnel dans le cadre du festival TAOL KURUN - salle Benoite GROULT au Coat-Kaër à Quimperlé - Association BRO DUIG.

20 janvier : Avant-première et présentation de la fête de la science (prévue en octobre), avec le film « Rock and Stars », voyage exploratoire musical et spatial (50 mn), accessible en famille (à partir de 9 ans). 17h30 à la mairie.

FEVRIER

Jusqu'au 2 février : Exposition des dessins du concours du marché de Noël

2/3/4 février : Collecte de papiers, par l'APE. Tout ce qui est papier classique, cahiers, livres, magazines, prospectus, catalogues, annuaires, journaux sont récupérés. Il n'est pas nécessaire de ficeler les paquets. L'entreprise qui rachète le papier s'en sert pour sa matière première.

La benne sera installée sur le parking entre l'école et la salle polyvalente. En attendant, nous tenons une permanence tous les 1^{ers} samedis du mois de 10 à 12h au local technique afin de « décharger » les stocks. (Nous prévoyons de faire une 2^e collecte en mai/juin).

10 février : Repas tartiflette, bal masqué pour les enfants.

18 février : Challenge d'obstacles, Ecuries de Locquillec.

MARS

10 mars : Concours de belote de printemps, 5 €/participant. Lots pour tous les participants - Comité des fêtes.

15 au 23 mars : Printemps des artistes bayois.

17 mars : Soirée crêpes de l'AS Baye - Salle polyvalente.

18 mars : Challenge d'obstacles - Ecuries de Locquillec.

19 mars : Commémoration du 56^e anniversaire du cessez le feu, de la guerre d'Algérie - FNACA.

24 mars : Fest noz avec Ruz Reor, Viello'n et les Bigornoz - Amicale Laique - Salle polyvalente.

25 mars : Challenge d'Equifen - Ecuries de Locquillec.

AVRIL

1^{er} avril : Lancement de la saison 2018 des Lévrier de Cornouaille - cynodrome.

7 avril : Concert des 10 ans des « Copains d'Accords » - Amicale Laique.

15 avril : Challenge d'obstacles et d'Equifen - Ecuries de Locquillec.

22 avril : Expédition pipelettes.

MAI

8 mai : Commémoration de la victoire 1945 - FNACA.

26 mai : Rassemblement de l'école de foot - AS Baye.

27 mai : Concours de Saut d'Obstacles officiel - Ecuries de locquillec.

JUIN

3 juin : Portes ouvertes aux Ecuries de Locquillec.

9 juin : Kermesse de l'école 15h : spectacle des enfants, puis ouverture des stands (loterie, bazar, pêche à la ligne, café/gâteaux, bar) ; repas servi à partir de 19h - APE.

21 juin : Fête de la musique - Amicale Laique.

24 juin : Fêtes de Baye avec le Pardon des chevaux et un repas crêpes - comité des fêtes.

24 juin : Fête du club des Ecuries de Locquillec. A cette occasion, le club fêtera ses 10 ans d'existence.

AOÛT

Fin août : Pique-nique citoyen

28 août au 1^{er} septembre : Festival des Rias du Pays de Quimperlé. Spectacle à Baye (date non définie).

SEPTEMBRE

15 et 16 septembre : Journées du Patrimoine.

16 septembre : Vide grenier à l'américaine.

OCTOBRE

6 octobre : Repas de l'APE - salle polyvalente.

13 octobre : Assemblée Générale de la FNACA et remise des cartes d'adhérents.

12 au 15 octobre : Fête de la science (exposition, films et conférences) - salle polyvalente.

14 octobre : Challenge d'obstacles et d'Equifen - Ecuries de Locquillec.

21 octobre : Concours de Saut d'Obstacles officiel - Ecuries de locquillec.

NOVEMBRE

3 et 4 novembre : Projet, pour les 40 ans de l'Association BRO DUIG. FEST NOZ et FEST DEIZ, avec un spectacle en entrée, à la salle polyvalente de BAYE. Les FEST DEIZ et spectacle du dimanche seront gratuits.

10 novembre : Concours de belote d'automne - Comité des fêtes, 5 €/participant. Lots pour tous les participants.

11 novembre : Commémoration de l'armistice 1918 - FNACA.

17 novembre : Concert des « Copains d'Accords » dans le cadre de novembre à chœur - Amicale Laique.

DECEMBRE

2 décembre : Challenge d'Equifen - Ecuries de Locquillec.

15 décembre : Challenge d'obstacles - Ecuries de Locquillec

15 décembre : Marché de Noël et défilé aux lampion.

Décembre : Journée Téléthon, avec distribution de viennoiserie et repas crêpes - Comité des fêtes.

Décembre : Vente de sapins de Noël - APE.

Fin d'année : Visite aux adhérents hospitalisés - FNACA.

Goûters des aînés : chaque 2^{ème} jeudi du mois :

11 janvier / 8 février / 8 mars / 12 avril / 10 mai / 14 juin / 13 septembre / 11 octobre / 8 novembre / 13 décembre.

Pense Baye

● Mairie

Tél. : 02 98 96 80 12 Fax : 02 98 96 19 61

Email : mairiebaye@wanadoo.fr

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h : juillet/août).

Démarches et formalités sur www.baye.fr

● Ordures ménagères et tri sélectif

Ramassage hebdomadaire le lundi matin (centre bourg) et le mercredi matin (collecte principale).

Ramassage des sacs de tri sélectif, le mardi matin.

Container à verre sur le parking de la salle polyvalente.

● Horaires déchèterie de Quimperlé

Horaires d'hiver : du 2 novembre au 31 mars

de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre

de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

● École : Tél. : 02 98 96 83 19

● Cantine : Tél. : 02 98 96 90 34

Tarifs sur www.baye.fr

● Garderie scolaire

Horaires et tarifs sur www.baye.fr

● Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Dimanche (10h30-12h) - Mercredi

(11h-12h30) - Jeudi (17h-19h) - dimanche (10h30-12h).

● Transport collectif : Tél. : 02 98 96 76 00 ou

Informations sur www.t-b-k.fr

● Location matériel municipal et location salle polyvalente

Tarifs et conditions sur www.baye.fr

● Le recensement citoyen :

Dans l'année des 16 ans, les jeunes gens et jeunes filles concerné(e)s sont invité(e)s à se faire recenser en mairie.

● Le bruit

Les outils, machines, appareils et activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. En dehors de ces plages horaires, il y a infraction à la réglementation en vigueur.

● Les animaux domestiques

Toute divagation d'animal domestique est interdite sur le territoire de la commune. Les propriétaires d'animaux domestiques sont invités à respecter leur voisinage en évitant les débordements et nuisances sonores répétées et tardives causées par leurs protégés favoris.

● Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers et ne peuvent, à ce titre, pas être brûlés à l'air libre.

Ainsi, il est interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Ces déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Brûler ses déchets verts, dans son jardin, peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Agriculteurs et forestiers : l'interdiction ne s'applique pas aux produits issus des interventions forestières (relevant du Code forestier). Le préfet peut autoriser le brûlage des déchets agricoles pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

● Automobiles et déplacements :

Les travaux et aménagements réalisés dans le bourg ne doivent pas dispenser du respect de la limitation de vitesse sur l'ensemble de la commune. Chacun se doit de rester vigilant pour le bien-être et la sécurité de tous.

Les jeux des enfants en vélo, skateboard et rollers sont dangereux sur les axes routiers.

● Quimperlé Communauté :

1, rue Andreï Sakharov - 29300 Quimperlé

Tél. : 02 98 35 09 40 - Fax : 02 98 35 09 41

Portage des repas à domicile : 02 98 39 09 48

● Presbytère de Mellac : Tél. : 02 98 71 84 34

● Urgences :

17 : Gendarmerie : Tél. 02 98 96 00 58

119 : Allo enfance maltraitée

115 : SAMU social

Centre anti-poison Rennes : 02 99 59 22 22

Urgence femmes (aide aux victimes de violences conjugales ou intra-familiales) 06 34 62 20 50 (24h/24)

Point d'Accès au Droit : 4 rue Ellé - Quimperlé. 02 98 39 08 10

